

ALLIANCE DEVELOPPEMENT CAPITAL SIIC
Société anonyme au capital de 15. 012. 117 Euros
Siège social : 2 rue de Bassano - 75116 PARIS
457.200.368 RCS PARIS

INFORMATION TRIMESTRIELLE
1er Trimestre 2010

1) CHIFFRE D'AFFAIRES :

CA CONSOLIDE DU 1T 2010

CA par secteur d'activité

(en K€)	Bureaux	Commerces	Hôtels	Habitations	TOTAL
Revenus locatifs	0	21	150	140	311
Charges locatives refacturées	0	3	19	18	39
CA TOTAL	0	23	169	158	350

CA par zone géographique

(en K€)	Paris	Région Parisienne Hors Paris	TOTAL
Revenus locatifs	203	108	311
Charges locatives refacturées	25	14	39
CA TOTAL	228	122	350

CA CONSOLIDE DU 1T 2009

CA par secteur d'activité

(en K€)	Bureaux	Commerces	Hôtels	Habitations	TOTAL
Revenus locatifs	131	43	207	145	526
Charges locatives refacturées	6	3	20	20	49
CA TOTAL	137	47	227	164	575

CA par zone géographique

(en K€)	Paris	Région Parisienne Hors Paris	TOTAL
Revenus locatifs	419	106	526
Charges locatives refacturées	34	15	49
CA TOTAL	453	122	575

2) DESCRIPTION GENERALE DES CONDITIONS D'EXERCICE DE L'ACTIVITE :

Le groupe réalise l'intégralité de son chiffre d'affaires en France, dans le secteur de l'immobilier.

Au 31 mars 2010, le patrimoine de votre Groupe est composé d'un hôtel 4 étoiles de 5 114 m² (4 088 m² d'hôtel + 1 026 m² de commerces associés), 3 351 m² de locaux résidentiels pour une surface totale de 8 465 m², dont 67% situés dans Paris et 33% situés à Levallois-Perret.

Le chiffre d'affaires du 1er trimestre 2010 ressort à 350 K€ contre 575 K€ à pour la même période en 2009.

La baisse de chiffre d'affaires est due à différents évènements :

- la vente d'appartements en 2009 (rue Servan à Paris et rue du Bac à Suresnes) a généré un écart de chiffres d'affaires par rapport à 2009 de 6 K€
- l'apport de l'immeuble sis Rue Surène (Paris 8°) à la société VENUS a généré un écart de chiffres d'affaires par rapport à 2009 de 152 K€ En contrepartie de l'apport de cet immeuble et de l'emprunt dédié, ADC SIIC a reçu en rémunération 1.672 part de la société VENUS qui détient de nombreux actifs immobiliers et qui est contrôlée par la société ACANTHE DEVELOPPEMENT.

- Enfin, le départ à la fin de son bail d'un locataire de l'hôtel sis rue Fb St Honoré (Paris 8°) a généré une baisse de chiffre d'affaires de 66 K€ sur le trimestre.

Promesses de vente:

Une promesse de vente a été signée pour un parking de l'immeuble situé Rue du Bac à Suresnes (92). Il ne reste plus que 8 parkings restant à vendre sur ce site.

Litiges :

Les différentes procédures contre l'Etat, existant au 31 décembre 2009 et relatives aux deux immeubles dont le groupe a été exproprié, se poursuivent au cours du 1er trimestre 2010 :

Les différents contentieux judiciaires et administratifs se poursuivent en 2010 sur les immeubles sis au 48, rue du Faubourg Poissonnière ainsi que celui sis 3-5, rue Godefroy Cavaignac à Paris.

Sur ce dernier immeuble, concernant la fixation de l'indemnité d'expropriation, le juge de l'expropriation a rendu le 25 juin 2007 un jugement fixant l'indemnité due par la SIEMP à la société COFINFO, au titre de la dépossession foncière de l'immeuble, à la somme de 4.822 K€ COFINFO a fait appel de ce jugement devant la Cour d'appel de Paris.

Par une décision du 7 janvier 2010, la cour d'appel a confirmé le jugement du Tribunal de Grande Instance et l'a infirmé partiellement sur la valeur de l'immeuble fixée à 4.165.K€ au motif que la mutation de l'immeuble effectuée le 9 novembre 2007 (transformation universelle de patrimoine de la société KENTUCKY à la société COFINFO) a retenu cette valeur. Un pourvoi en cassation contre cet arrêt a été formé.

La procédure concernant le locataire NRF est actuellement en cours et la décision de la cour d'appel sera probablement rendue à la fin du second trimestre 2010.

Suite à l'enregistrement d'un bordereau d'inscription provisoire de nantissement sur fonds de commerce à hauteur de 1.304.K€, la société NRF a assigné ADC SIIC le 21 décembre 2009 en mainlevée de l'inscription.

Par jugement du 10 mars 2010, cette mainlevée a été ordonnée, ADC SIIC a saisi le juge de l'exécution pour qu'une nouvelle inscription soit prise rapidement.

Par ordonnance du 18 mars 2010, le juge a rejeté notre requête au motif que le principe de créance est non établi à la lecture du jugement du 3 septembre 2009.

En outre, le 27 août 2008, ADC SIIC a assigné NRF devant le Tribunal de commerce de Paris en vue de voir constater la cessation des paiements et de voir prononcer l'ouverture de redressement judiciaire et liquidation judiciaire à l'encontre de cette société.

En janvier 2010, Me Leloup a déposé son rapport sur la situation financière, économique et sociale de la société NRF en ne procédant à aucune enquête mais a suggéré au tribunal de déclarer la société ADC irrecevable en sa demande. La procédure se poursuit.

Enfin, la société NRF réclame également la somme de 115 K€ au titre de la régularisation des charges, 53 K€ au titre des honoraires sur encaissement.
Le jugement sera rendu second trimestre 2010.

Les différentes procédures non évoquées dans ce présent communiqué se poursuivent au cours du 1er trimestre 2010 et n'ont pas connu d'événements spécifiques au cours de cette période.

3) OPERATIONS ET EVENEMENTS IMPORTANTS DU TRIMESTRE ECOULE :

Les opérations et événements importants définis strictement au sens de l'information permanente visée par le règlement général de l'AMF (article 222-1 et suivants) qui se sont déroulées au cours du 1^{er} trimestre 2010 sont les suivantes :

Le Conseil d'administration du 1^{er} février 2010 a constaté :

- L'augmentation du capital social de **7 038 €** par **création de 31 333 actions nouvelles**, suite à l'exercice de :
 - 16 487 BSA (code ISIN FR 0010561977) échéance 14 juin 2010 donnant lieu à la création de 16 487 actions nouvelles,
 - 14 846 BSA (code ISIN FR 0010561985) échéance 14 décembre 2014 donnant lieu à la création de 14 846 actions nouvelles,
- Le nouveau capital de la Société est de 15 010 178 € divisé en 66 818 743 actions.

En date du 1^{er} mars 2010, le Conseil d'administration a constaté :

- L'augmentation du capital social de **1 939 €** par **création de 8 636 actions nouvelles**, suite à l'exercice de :
 - 4 820 BSA (code ISIN FR 0010561977) échéance 14 juin 2010 donnant lieu à la création de 4 820 actions nouvelles,
 - 3 816 BSA (code ISIN FR 0010561985) échéance 14 décembre 2014 donnant lieu à la création de 3 816 actions nouvelles,
- Le nouveau capital de la Société est de 15 012 117 € divisé en 66 827 379 actions.